



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22907
7 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 7 AOUT 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
l'aviation américaine continue de violer l'espace aérien iraquien, comme
indiqué ci-après :

Les 5 et 6 août 1991, l'aviation américaine a effectué un total de
26 sorties dans l'espace aérien iraquien : une sortie effectuée par trois
appareils, dix sorties effectuées par deux appareils et trois sorties
effectuées en solo. Ces avions volaient à une vitesse de 600 à
750 kilomètres à l'heure, à une altitude comprise entre 1 500 et
6 500 mètres.

Ces sorties étaient concentrées sur les régions de Mossoul, Irbil,
Amadiya, Dohouk et Tall Afar et avaient un double objectif d'observation
et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI